

De la RGPP de droite... à la MAP de gauche !

Le 19 avril 2013, avait lieu un Comité Technique Ministériel dont le point fort était la présentation du rapport de l'inspection générale des affaires culturelles relatif à l'évaluation des effets de la mise en œuvre de la RGPP au ministère de la Culture et de la Communication (cf p.j.).

En préambule, Aurélie Filippetti, en s'appuyant sur ledit rapport dont elle a salué la haute tenue, a redit tout le mal qu'elle pensait de cette RGPP. Ce qui est somme toute normal puisque nous avons le souvenir que celle-ci fut naguère décriée et honnie par la gauche tout au long du quinquennat de Nicolas Sarkozy. Elle a ensuite tenté de nous persuader que la Modernisation de l'Action Publique, la désormais fameuse MAP, ne serait en rien une RGPP bis mais bien une nouvelle méthode qui passerait par l'évaluation partagée des politiques publiques culturelles et qui serait menée de concert avec les agents et les organisations syndicales. Elle en a cependant tracé les limites. Un respect des contraintes budgétaires imposées par Bercy et la validation indirecte des conséquences de la RGPP sur les restructurations du ministère et de son administration centrale, puisqu'il n'est pas question d'y revenir, mais tout juste d'essayer d'améliorer son fonctionnement.

Comme pratiquement l'ensemble des organisations syndicales, SUD Culture Solidaires a développé sa réponse en deux points : le constat de la RGPP et la future MAP...

Lisez la suite de ce compte rendu et trouvez les documents cités ci-dessous.